

Développer la méthanisation : les coops s'y mettent aussi !

© 26/01/2020 | 🧑 GRDF • 📰 Terre-net Média

Ugo Batel, responsable Énergies renouvelables pour les coopératives Groupe Dauphinoise et Terre d'Alliances, explique comment il accompagne les agriculteurs dans leur transition énergétique grâce à la méthanisation.



La coopérative, en cas de besoin, peut compléter le gisement avec des Cive collectées auprès d'autres adhérents. (©GRDF)

Pourquoi des coopératives se lancent dans l'accompagnement de projets de méthanisation ?

Ugo Batel : La loi de transition énergétique pour la croissance verte et la révision du Programme pluriannuel de l'énergie (PPE) ont fixé de nombreux objectifs de réduction de la consommation d'énergies, des émissions de gaz à effet de serre, de la production de déchets, et d'autres sur le recours aux énergies renouvelables. Aussi, les coopératives Groupe Dauphinoise et Terre d'Alliances sont persuadées que la mise en place de dispositifs de production d'énergies renouvelables dans les exploitations agricoles peut être une réponse, autant qu'une source de revenu pour les agriculteurs. Notre volonté est aussi d'être présent pour nos adhérents qui se posent de plus en plus de questions sur le sujet.

D'après le schéma Biomasse réalisé par la Région, les gisements en Auvergne-Rhône-Alpes sont, à 92 %, des intrants d'origine agricole (pourcentage exprimé en énergie productible et non en tonnage). Les agriculteurs doivent donc se positionner pour ne pas passer à côté de l'opportunité que représente la transition énergétique, en termes économique mais aussi de verdissement de l'image de l'agriculture et d'engagement pour les territoires. Dans ce cadre, nous les accompagnons dans leurs démarches vers ce nouveau métier de méthaniseur pour des projets fiables, rentables et pérennes.

Mon poste a été créé en septembre 2018 pour accompagner les exploitations agricoles dans la transition énergétique.

Comment mobiliser les agriculteurs ?

Ugo Batel : Les deux coopératives s'appuient sur un réseau important de technico-commerciaux qui arpentent le terrain et communiquent sur cette nouvelle offre d'accompagnement à la création de projets de méthanisation. Le fait qu'un administrateur se soit lancé dans la démarche a également fait écho auprès des adhérents. Nous organisons des réunions d'informations, des visites d'exploitations et des journées techniques.

De fait, la force d'une coopérative, c'est notamment de pouvoir mettre en place des essais chez ses adhérents. C'est ce que nous avons fait sur les cultures intermédiaires à vocation énergétique (Cive) afin d'obtenir des références sur notre région. Nous avons installé sept parcelles de Cive d'été et quatre d'hiver afin de tester les potentiels de rendement et divers itinéraires techniques, pour les intégrer au mieux dans les assolements existants.



Les coopératives testent différentes espèces de cultures intermédiaires à vocation énergétique. (©Ugo Batel)

Quel est l'accompagnement proposé ?

Ugo Batel : Quand un agriculteur se dit intéressé, je le rencontre pour réaliser une étude d'opportunités ; recensement des intrants, assolement, valorisation du digestat, cogénération ou injection... Il s'agit de vérifier si le projet est viable avant de s'engager davantage. S'il poursuit sa réflexion, le porteur de projet doit lancer une étude de faisabilité avec un bureau d'étude indépendant pour les aspects juridiques, techniques et économiques. Nous travaillons avec lui pour le volet agricole. Nous l'accompagnons également dans le montage de dossiers à adresser aux financeurs (Ademe, Région,

banques) et pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage avec le bureau d'étude (mise en concurrence des constructeurs...) jusqu'au chantier de construction.

Quelle est la spécificité de l'approche des coopératives par rapport à la méthanisation ?

Ugo Batel : Le Groupe Dauphinoise et Terre d'alliances ont une stratégie de filière importante pour se démarquer et apporter de la valeur ajoutée à ses adhérents. Nous développons l'agriculture biologique, le blé HVE (haute valeur environnementale), le Label rouge, le blé CRC (culture raisonnée contrôlée), et bien d'autres, suivant des cahiers des charges précis, notamment en termes de fertilisation. Pour répondre aux exigences de nos clients, les intrants qui vont alimenter le digesteur doivent être choisis en se posant la question de l'utilisation du digestat sur les parcelles qui entrent dans cette démarche de filière. Ainsi, certains cahiers des charges comportent une interdiction d'avoir recours aux boues industrielles et de station d'épuration.

Quels sont les projets lancés ?

Ugo Batel : Sur trente projets étudiés, six ont démarré. D'autres sont encore en réflexion ; deux à trois ans sont nécessaires entre l'étude d'opportunités et la fin du chantier. Deux unités sont en cogénération et quatre en injection de gaz dans le réseau GRDF. L'investissement varie de 1,2 à 4,5 millions d'euros. Souvent, une exploitation seule n'a pas assez d'intrants pour alimenter la ration du méthaniseur et nous déconseillons de dépendre d'approvisionnements extérieurs au vu du développement du nombre d'unités et du risque de variation du prix de ces intrants. Nous encourageons plutôt les agriculteurs à s'associer pour être autonomes. La coopérative, en cas de besoin, peut compléter le gisement avec des Cive collectées auprès d'autres adhérents.